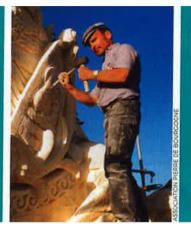
LE MONDE DES ARTISANS | Septembre-octobre 2018

PIERRE PRÉCIEUSE



Pierre précieuse



La pierre de Bourgogne peut à son tour se targuer d'avoir obtenu une indication géographique (IG) homologuée par l'Inpi*. Se déclinant en 83 variétés, elle représente 15,8 % de la production de pierre calcaire et marbre en France et son chiffre d'affaires s'élève à 53 millions d'euros (dont 22 % à l'export). Signe officiel de qualité et d'origine, cette IG permettra de valoriser les produits des métiers de la pierre du territoire bourguignon et ses savoir-faire (à l'instar de la sculpture sur pierre qu'exerce Michel Roetzer, ici en photo).

* Institut national de la propriété industrielle